



Modification d'abonnement SFR à mon INSU

Par **LISONMD**, le **07/11/2013** à **09:37**

Bonjour,

J'ai des abonnements mobiles SFR. Je veux aujourd'hui apporter des modifications sur l'une de mes lignes. Chaque abonnement a une remise de 5€ multi pack.

SFR m'annonce que si je modifie l'abonnement de l'une de mes lignes les remises de toutes les autres seront-elles aussi transférées sur un autre compte, celui de ma ligne ADSL. Je ne perd pas la remise, mais je vais devoir me retrouver à payer plein pot sur mon compte personnel.

J'ai fourni un RIB d'une banque pour les prélèvements des lignes mobiles et un autre RIB (compte commun) d'une autre banque pour les prélèvements ADSL. Je trouve choquant que SFR puisse à mon insu et en ma défaveur modifier ainsi mes abonnements alors que je n'ai donné aucune autorisation. Nous sommes une famille recomposée et chacun de nous paie les abonnements de ses propres enfants. Y a-t-il un recours possible?

D'autant plus que je voulais augmenter l'abonnement en question et à cause de cela je me trouve pieds et poings liés avec un abonnement qui ne me convient plus.

SFR m'a répondu que si je n'étais pas satisfaite de leurs services, je n'avais qu'à résilier l'abonnement en question, ce qui me ferait leur devoir 148€. Que puis-je faire ?

Je vous remercie d'avance pour tous vos conseils qui me seront très utiles.